Espèces invasives : la guerre est déclarée

30/08/2016 à 18h24

Une équipe de France 2 a mené une enquête sur les espèces qui sont considérées comme “nuisibles” tels que les ragondins ou les écrevisses de Louisiane.

Nuisibles : la guerre est déclarée

C’est l’un des plus beaux parcs naturels de France. Un paradis pour la biodiversité. Sur 100 000 hectares et trois départements, le Marais poitevin a bien mérité son surnom de “Venise verte”. Mais c’est un paradis menacé : des berges qui s’effondrent, des espèces qui disparaissent, des cultures saccagées. Et voici deux des coupables : le ragondin et l’écrevisse de Louisiane, deux espèces invasives, deux menaces pour le Marais poitevin.

Des dégâts considérables

Par exemple, cette plantation de maïs située à proximité d’un petit cours d’eau a été prise pour cible par des ragondins. Le rongeur est aujourd’hui classé comme “nuisible”, mais il n’en a pas toujours été ainsi. Au début du XXe siècle, c’est pour sa fourrure que le ragondin a été introduit en France. L’industrie s’est ensuite peu à peu effondrée et les animaux, qui se reproduisent très vite, ont été relâchés dans la nature. Les dégâts sur les cultures sont considérables et quotidiens.

France 2 (JT du 29/08/16)

(merci à Blondinette)